

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 22 (1976)

Heft: 2

Rubrik: Abonnés!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suisses de France, soyez généreux

« La campagne de solidarité lancée fin décembre par la chaîne du bonheur a permis d'atteindre le cap du million de francs, annonce Radio Suisse Romande.

Le montant ainsi recueilli est destiné au fond de solidarité des chômeurs. »

Ces quelques lignes vous diront mieux que quiconque qu'un élan de générosité, une fois créé, doit s'intensifier. Nous ne disposons que de notre modeste publication mais nous voulons arriver au cap de Fr. 100.000.— d'ici peu pour notre souscription en faveur de la Maison Suisse de retraite.

Vous êtes, Suisses de France, environ 90.000 ressortissants suisses nationaux ou double nationaux. Parmi vous, une certaine catégorie extrêmement favorisée par le sort, d'autres aisés et puis il y a les modestes pour qui donner Fr. 20.— représente la même somme que Fr. 20.000.— pour d'autres.

Faites parler votre cœur, soyez généreux pour les autres. Le Messager Suisse vous fait confiance.

Tout versement doit être adressé au nom du Messager Suisse, par chèque bancaire — 17 bis, quai Voltaire ou par ccp 12 273-27 Paris, en mentionnant « souscription du M. S. »

Liste de nos généreux donateurs

Report	Fr.
M. Henri Aellen Meserier — Evian	45.260,—
Mme Marthe Duvivier — Paris	100,—
Mme Ernest Blanc — Boulogne	20,—
M. Andréas Zogg — Pointe-à-Pitre	50,—
Mme Louis Croisier — La Varenne	100,—
M. Wally Guillaume — Paris	250,—
M. René Bregnard — Herimoncourt	50,—
Mme Marie Girardin — Asnières	20,—
Mme Berthe Joly — Saint-Dié	100,—
Mme Gisèle Piccoli — Asnières	50,—
Mme Clémentine Sergenti — Les Houches	50,—
M. Maurice Jeammaire — Ydes	100,—
Mme M. Ienny — Bourgoin-Jallieu	50,—
M. Fritz Nicolet — Vrecourt	100,—
Mme Aline Demecheleer — L'Etang-la-Ville	100,—
M. Pierre Mury — Paris	100,—
M. Jean Eichenberger — Paris	500,—
M. J.-C. Ramseier — Clamart	30,—
Mme Geneviève Roche — Lamastre	20,—
M. Ulrich Ferdinand — Melun	100,—
M. Ulrich Charles — Melun	100,—
Mme Jeanne Frommer — Saint-Ouen	100,—
M. Etienne de Dardel — Paris	100,—
M. Muller — Pougues-les-Eaux	500,—
Mme Henriette Blunier — Saint-Mandé	50,—
M. Arthur Piegaï — Paris	50,—

(Suite page 4)

Exposition des Peintres, sculpteurs et architectes suisses de la Section de Paris.

Le Premier Prix de peinture

Pierre Dupont

a été attribué à Fred. Holzer

Le Premier Prix de sculpture

Marcel Ney

a été attribué à Alain Péclard

Abonnés !

Vous êtes incorrigibles. Nous avons absolument besoin de votre ancienne adresse lorsque vous nous annoncez votre changement de domicile. Notre fichier est établi par code postal et non par ordre alphabétique. Par conséquent nous ne sommes pas devins.

En préparant notre bilan 1975, nous avons été stupéfaits de constater que nous avons dépensé plus de Fr. 1.000 — nouveaux — pour vous envoyer des rappels — quelque fois 3 — alors qu'il eût été si simple pour vous de vous mettre en ordre avec notre Administration. C'est pourquoi nous vous demandons de régler spontanément votre abonnement en ce début d'année. Vous aurez vraisemblablement la chance — en plus — de ne pas subir d'augmentation au cours de 1976 car on ne saurait prévoir l'avenir.

Et puis que ceux qui nous écrivent pour nous demander « comment faut-il s'abonner ? » sachent qu'il suffit de nous envoyer un chèque bancaire de Fr. 30. — (abonnement de soutien à partir de Fr. 35. —) au siège de la Rédaction 17 bis, quai Voltaire — ou par c.c.p. 12 273 27 — Paris.

La Direction.